

PLAT



Jeudi 1^{er} décembre 2016

ENGAGEMENTS

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

0713 336

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

6640 PRIX OUMNAZ **2.150 m** Mercredi 23 novembre 2016 à 10 h 30
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6641 PRIX CHARLES GIGUET **1.800 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 15.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F, porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 7.000 ou plusieurs courses F, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6642 PRIX PALLUAT DE BESSET **1.800 m**
(Handicap)
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 25 novembre 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 1^{er} décembre 2016 (suite)

Mercredi 23 novembre 2016 à 10 h 30

6643 PRIX ELSTRINO **1.150 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 25 novembre 9 h. 30

6644 PRIX DU COMITE **2.150 m**
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, gagné une course D, ni été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course B.
Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de cette année inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6645 PRIX DES AIGLONS **1.800 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000 ou plusieurs courses F, 4 k.
Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6646 PRIX DE LA POSTE AUX CHEVAUX **2.150 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 17.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Jeudi 1^{er} décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

6647 PRIX DE L'ELEVAGE DU CENTRE **3.200 m** **Mercredi 23 novembre 2016** à 10 h 30
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits
au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues
en victoires et places, cette année : 1 k. par 5.000 reçus.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 26 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 28 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 28 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 29 Novembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 29 Novembre 2016	10 h 30 Boulogne

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

0613 337

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Jeudi 24 novembre 2016 à 10 h 30

6611 PRIX MADAME F. PONS **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

6612 PRIX FLORENCE FORNERON **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

6613 PRIX DE LA TIMONE **2.400 m**
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course E ni, depuis le 1er avril de cette année inclus, gagné une course F. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant gagné une course F ou, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 (A réclamer excepté) porteront 2 k.

14 partants maximum

6614 PRIX MICHEL DORR **1.800 m**
(D.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année (A réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés) : 1 k. par 9.000 reçus.

14 partants maximum

Vendredi 2 décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

6615 PRIX DE SAINT-LOUIS
(E.)

2.000 m **Jeudi 24 novembre 2016** à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 36 k., n'ayant pas reçu 18.000 en victoires et places, cette année. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

6616 PRIX DE LA POINTE ROUGE
(A réclamer)
(G.)

1.800 m

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000 **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 1 k.1/2.; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses F, 3 k.

14 partants maximum

6617 PRIX DE L'ASSOCIATION DES
ELEVEURS DU SUD-EST
(Handicap divisé)
(G.)

2.400 m

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le samedi 26 novembre 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 2 décembre 2016 (suite)

Judi 24 novembre 2016 à 10 h 30

6618 PRIX DENIS BENSUSSAN **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Engagements dans la course n°6617

Forfaits :	Lundi 28 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 29 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 29 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 30 Novembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 30 Novembre 2016	10 h 30 Boulogne

Dimanche 4 décembre 2016

ENGAGEMENTS

LE MANS

(1^{re} catégorie)

0221 339

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

6682 PRIX ADOLPHE BESNARD **1.400 m** **Vendredi 25 novembre 2016** à 10 h 30
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

15 partants maximum

6683 PRIX CREDIT AGRICOLE **2.300 m**
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

15 partants maximum

6684 PRIX MARCEL COUTARD - **2.300 m**
PRIX APGO-MARKEL
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

6^{eme} épreuve du challenge APGO-MARKEL

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapleur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Un trophée sera remis au propriétaire du cheval vainqueur et des cadeaux seront offerts au jockey et à l'entraîneur du cheval gagnant par le Président de l'Association des Propriétaires de chevaux de Courses au Galop de l'Ouest (A.P.G.O.) ou par son représentant.

15 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 novembre 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Dimanche 4 décembre 2016 (suite)

Vendredi 25 novembre 2016 à 10 h 30

6685 PRIX DU MESNIL **2.300 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 novembre 9 h. 30

6686 PRIX BERNARD DE WILDENBERG **2.300 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Engagements dans la course n°6685

6687 PRIX JEAN DE NICOLAY **1.950 m**
(Gentlemen-riders)
(E.)

11 000

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en France, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 6.000.

Poids : 69 k. Surcharges accumulées en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Gentlemen Riders ; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 4 k.

15 partants maximum

Dimanche 4 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6688 PRIX DE L'AUNAY **2.300 m** **Vendredi 25 novembre 2016** à 10 h 30
(Autres Que de Pur Sang - Mâles et Hongres)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.
15 partants maximum

6689 PRIX D'ARNAGE **2.300 m**
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.
15 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 30 Novembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 1 ^{er} Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 1 ^{er} Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 2 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 2 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 341

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Lundi 28 novembre 2016 à 10 h 30

6619 PRIX SKY LAWYER **1.500 m**
(Classe 2)**24 000**

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné une course de Classe 1, ni gagné une course F, ni reçu une allocation de 8.000 sur un hippodrome classé en pôle national. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant portera 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**6620** PRIX LUDOVIC MICHELON **2.000 m**
(D.)**27 000**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 6 décembre de l'année dernière inclus, gagné une course B ni, depuis le 6 juin de cette année inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 6 juin de cette année inclus, gagné une course D ou été placés 2ème d'une Listed race porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k. ; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**6621** PRIX MARIUS DE ANDREIS **2.000 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 30 novembre 9 h. 30

Mardi 6 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6622 PRIX JEAN TEGLIA **2.000 m** **Lundi 28 novembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°6621

6623 PRIX DU PROPHETE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 30 novembre 9 h. 30

6624 PRIX DE LA TOULOUBRE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°6623

ENGAGEMENTS

Mardi 6 décembre 2016 (suite)

Lundi 28 novembre 2016 à 10 h 30

6625 PRIX DE TRUFALDIN **2.000 m**

(Handicap divisé)
(G.)

Troisième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°6623

Forfaits :	Jeu di 1 ^{er} Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 2 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 2 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 3 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 3 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

PAU

(Pôle National)

0539 341

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

6584 PRIX DE LACQ **2.400 m**

(Autres Que de Pur Sang - Mâles et
Hongres)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de Race
Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 63 k**. Surcharges
accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k.
par 3.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront
2 k.

**Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses
au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Mardi 6 décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

6585 PRIX DE LACOMMANDE **2.400 m** **Lundi 28 novembre 2016** à 10 h 30
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'étant pas de Race Pur Sang, nées
et élevées en France. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées
pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.500
reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

**Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses
au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 1 ^{er} Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 2 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 2 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 3 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 3 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 7 décembre 2016

DEAUVILLE

(Pôle National)

Debut des opérations prévisionnel : 11 h 30

Mardi 29 novembre 2016 à 10 h 30

1209 PRIX SOLEIL **1.900 m**
(Classe 1)

Réservée F.E.E.

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 7 juin 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 7 juin 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 7 septembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1210 PRIX HABITAT **1.500 m**
(Classe 1)

Réservée F.E.E.

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 7 juin 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 7 juin 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 7 septembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1211 PRIX DE MIRANDE **1.900 m**
(Jockeys et Jeunes Jockeys)
(F.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné cette année. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Mercredi 7 décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

1212 PRIX DES COMMEAUX **1.500 m** **Mardi 29 novembre 2016** à 10 h 30
(Handicap de catégorie - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

1213 PRIX DE BREUIL **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

1214 PRIX DE BREUILLY **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1213

ENGAGEMENTS

Mercredi 7 décembre 2016 (suite)

Mardi 29 novembre 2016 à 10 h 30

1215 PRIX DES PERRETS **1.900 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 16.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses D, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1216 PRIX DE LA PLAGE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

1217 PRIX DES VAGUES **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1216

Forfaits :	Vendredi 2 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 5 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 5 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Mercredi 7 décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

semi-nocturne

0713 342

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

6648 PRIX DU HARAS DE CHALAMONT **1.800 m** **Mardi 29 novembre 2016** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6649 PRIX DU HARAS DE TIRE GERBE **1.800 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6650 PRIX DU HARAS DE LA GARDE **1.800 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer

pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains

mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000,

3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 6.000

porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6651 PRIX DU HARAS DES CHATAIGNIERS **1.800 m**
(A réclamer - Femelles)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 12.000, 14.000

ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour

14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les

pouliches ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.;

plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 7 décembre 2016 (suite)

Mardi 29 novembre 2016 à 10 h 30

6652 PRIX OAKLAND **2.150 m**
(Handicap)
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

6653 PRIX SIGMARINGEN **2.400 m**
(Handicap)
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

6654 PRIX DE CHAMBOTTE **2.150 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 15.000, 3 k. En outre, tout gagnant, depuis le 1er juin 2016 inclus, d'une course E portera 2 k. ; de plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6680 PRIX HENRI SABATHE **2.400 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

Forfaits :	Vendredi 2 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 5 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 5 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Jeudi 8 décembre 2016

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

- 1218** PRIX DE LA HAUQUERIE **1.900 m** **Mercredi 30 novembre 2016** à 10 h 30
(Femelles)
(Maiden)
Réservée F.E.E.
27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1219** PRIX DU PONT DE LA PIERRE **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)
Réservée F.E.E.
27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1220** PRIX DE ROIVILLE **1.500 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(F.)
24 000
(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné cette année. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k.
Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses sont applicables dans ce prix.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1221** PRIX DE PRECOLETTE **2.500 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(F.)
24 000
(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné cette année. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k.
Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.
Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 8 décembre 2016 (suite)

Mardi 29 novembre 2016 à 10 h 30

1222 PRIX DE MEDAVY **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Cette course est la 3ème épreuve du Handicap divisé prévu le mercredi 7 décembre.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°1216

1223 PRIX DE MEHERAN **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Quatrième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Cette course est la 4ème épreuve du Handicap divisé prévu le mercredi 7 décembre.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°1216

1224 PRIX DE MERITE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Cinquième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Cette course est la 5ème épreuve du Handicap divisé prévu le mercredi 7 décembre.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 1er décembre 9 h. 30

Jeudi 8 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

1225 PRIX DE BEAUF AIS **3.200 m** **Mercredi 30 novembre 2016** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Dans cette épreuve, les priorités ne sont pas applicables.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 décembre 9 h. 30

1226 PRIX DE BERD'HUIS **3.200 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Dans cette épreuve, les priorités ne sont pas applicables.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1225

Forfaits :	Vendredi 2 Décembre 2016 <i>(DE MEDAVY, DE MEHERAN, DE MERITE)</i>	11 h 30 Boulogne
Forfaits :	Samedi 3 Décembre 2016 <i>les autres courses</i>	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 5 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 5 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 5 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 6 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 6 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

semi-nocturne

0713 343

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

- Mercredi 30 novembre 2016 à 10 h 30**
- 6657** PRIX DES SALVIAS **1.800 m**
(Classe 1)
Réservée F.E.E.
35 000
(17 500, 7 000, 5 250, 3 500, 1 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 8 juin de cette année inclus, gagné deux courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant gagné une course de Classe 1, depuis le 8 juin de cette année inclus, porteront 2 k. ; depuis le 8 septembre de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 6658** PRIX YVES PARENTI **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve
16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 2 décembre 9 h. 30
- 6659** PRIX GERARD LIARTE **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve
14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°6658

Jeudi 8 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6660 PRIX JEAN CUVELETTE **1.800 m** **Mercredi 30 novembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°6658

6681 PRIX MAXIME BALAS **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k**, les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6661 PRIX DE DECINES **2.150 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 2 décembre 9 h. 30

6662 PRIX DE CHARPIEU **2.150 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°6661

ENGAGEMENTS

Jeudi 8 décembre 2016 (suite)

Mercredi 30 novembre 2016 à 10 h 30

6663 PRIX DE CLOTURE **2.150 m**

(Handicap divisé)

(G.)

Troisième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°6661

Forfaits :	Samedi 3 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 5 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 5 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 6 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 6 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Samedi 10 décembre 2016

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 345

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

6586 PRIX D'ARNOS **1.500 m** **Vendredi 2 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap)
(F.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 5 décembre 9 h. 30

6587 PRIX DE BARINQUE **2.400 m**
(Handicap)
(F.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 5 décembre 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 6 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 7 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 7 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 8 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 8 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

0545 346

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Vendredi 2 décembre 2016 à 10 h 30

6588 PRIX DE COLOMIERS - PRIX "UN ENFANT PAR LA MAIN" **1.600 m**
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 7.000, 3 k.

16 partants maximum

6589 PRIX PHILIPPE DE WATRIGANT **2.000 m**
(D.)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 11 décembre de l'année dernière inclus, gagné une course B ni, depuis le 11 juin de cette année inclus, gagné trois courses (A réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 11 juin de cette année inclus, gagné une course D ou été classés 2ème d'une Listed Race, porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k. ; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

16 partants maximum

5633 PRIX MAX SICARD - 15EME ETAPE DU DEFI DU GALOP **2.400 m**
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

15ème ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 3 ans, 55 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 57 k.1/2** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course A porteront 1 k.; gagné une Listed Race ou été classés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k.; gagné plusieurs Listed Race ou une course du Groupe III ou été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 4 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

18 partants maximum

Dimanche 11 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6590 PRIX DE SAINT-HILAIRE - PRIX DU HARAS DE SAINT-VINCENT (Handicap) (E.) **1.200 m** **Vendredi 2 décembre 2016** à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 6 décembre 9 h. 30

6591 PRIX DE MONT DE MARSAN (E.) **2.400 m**

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 18.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

18 partants maximum

6592 PRIX GABRIEL SUAREZ D'ALMEYDA (A réclamer) (G.) **1.600 m**

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 7 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 8 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

PORNICHET

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0147 347

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Lundi 5 décembre 2016 à 10 h 30

6664 PRIX DE FONTENAILLES **1.700 m**
(A réclamer)**12 000**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum**6665** PRIX GILLES TARTOUE **2.100 m**
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum**6666** PRIX EGLEFIN **1.700 m**
(Handicap)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 6 décembre 9 h. 30**6667** PRIX PASTENAGUE **2.100 m**
(A réclamer)
(G.)**12 000**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, tout gagnant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Lundi 12 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6668 PRIX EPERLAN **3.100 m** **Lundi 5 décembre 2016 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 6 décembre 9 h. 30

6669 PRIX CORYPHENE **3.100 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°6668

6670 PRIX DU HARAS DU PIN **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang - Mâles et Hongres)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 3.500 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6671 PRIX DU HARAS DE SAINT-LO **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 3.500 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 7 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 8 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 348

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Lundi 5 décembre 2016 à 10 h 30

6626 PRIX PIERRE MASSOT **2.000 m**
(Classe 2)**24 000**

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné une course de Classe 1, ni gagné une course F, ni reçu une allocation de 8.000 sur un hippodrome classé en pôle national. **Poids : 56 k.1/2** Tout gagnant portera 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**6627** PRIX DE BODINARD **2.000 m**
(A réclamer)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000 ou 18.000 **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant de plusieurs courses portera 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**6628** PRIX DE MONTREDON **2.000 m**
(E.)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 et 4 ans**, n'ayant pas gagné, cette année. **Poids : 3 ans, 58 k. ; 4 ans, 59 k.** Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**6629** PRIX DE GREASQUE **1.500 m**
(Handicap)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 7 décembre 9 h. 30

Mardi 13 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6630 PRIX D'ENDOUME **2.000 m** **Lundi 5 décembre 2016 à 10 h 30**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les
chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. En outre,
les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus,
reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs
allocations de 6.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

6631 PRIX MARCEL RECORDIER **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la clôture des partants probables, afin que le poids le
plus élevé soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 7 décembre 9 h. 30

6632 PRIX DOMINIQUE GRISONI **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°6631

Forfaits :	Jeudi 8 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 9 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 9 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 10 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 10 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 13 décembre 2016 (suite)

PAU

(Pôle National)

0539 348

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 5 décembre 2016 à 10 h 30

6593 PRIX D'ARBUS **1.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

6594 PRIX D'ARTIX **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 8 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 9 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 9 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 10 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 10 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Mercredi 14 décembre 2016

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

1227 PRIX DE LA CHARENTONNE **1.500 m** **Mardi 6 décembre 2016** à 10 h 30
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1228 PRIX DE L'AMIRAUTE **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1229 PRIX DU HAUT GUE **1.300 m**
(Handicap)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les cinq premiers.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 8 décembre 9 h. 30

1230 PRIX DE LA PIGEONNIERE **1.300 m**
(D.)

29 000

(14 500, 5 800, 4 350, 2 900, 1 450)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 14 décembre 2016 inclus, gagné une course B ni, depuis le 14 juin 2016 inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 14 juin 2016 inclus, gagné une course D ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k.; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 14 décembre 2016 (suite)

Mardi 6 décembre 2016 à 10 h 30

1231 PRIX DE BEAUCHENE **1.300 m**
(Handicap)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 8 décembre 9 h. 30

1232 PRIX DE FERGAND **1.500 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 25.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1233 PRIX DU PAYS D'OUCHÉ **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 8 décembre 9 h. 30

Mercredi 14 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

1234 PRIX DE L'AIGLE **1.900 m** **Mardi 6 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments **4 ans et au-dessus.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1233

1235 PRIX DE RUGLES **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1233

Forfaits :	Vendredi 9 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 350

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Mercredi 7 décembre 2016 à 10 h 30

6595 PRIX JETFIRE **1.400 m**
(G.)**10 000**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 15.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

16 partants maximum

6596 PRIX AIZAVOSKI **2.000 m**
(G.)**10 000**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 15.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

16 partants maximum

6597 PRIX DES JEUNES JOCKEYS - PRIX
LAGON VERT **2.400 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)**10 000**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 15.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.**Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

18 partants maximum

6598 PRIX MISTER CONWAY **1.600 m**
(E.)**10 000**

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, cette année, reçu 18.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

16 partants maximum

Jeudi 15 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

6599 PRIX CRISTOBAL **2.000 m** **Mercredi 7 décembre 2016** à 10 h 30
(E.)

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 18.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

16 partants maximum

6600 PRIX YOUNG TIGER **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Première épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 décembre 9 h. 30

6601 PRIX MONDOVINO **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°6600

Forfaits :	Samedi 10 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 12 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 12 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 13 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 13 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 16 décembre 2016

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Judi 8 décembre 2016 à 10 h 30

1236 PRIX DE MONDEVILLE **1.300 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1237 PRIX DE GIBERVILLE **1.500 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1238 PRIX DES MANOIRS **1.900 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 10 décembre 9 h. 30

1239 PRIX DES COTTAGES **1.900 m**
(Handicap divisé)

(F.)

Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1238

Vendredi 16 décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

1240 PRIX DES GENTILHOMMIERES **1.900 m** **Jeudi 8 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(F.)
Troisième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°1238

1241 PRIX DE GRANDOUET **1.500 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 16.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou plusieurs courses D, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1242 PRIX DE LA POTERIE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +33.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 10 décembre 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 16 décembre 2016 (suite)

Jedi 8 décembre 2016 à 10 h 30

1243 PRIX DE LA TUILERIE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°1242

1244 PRIX DE LA BRIQUETERIE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°1242

Forfaits :	Lundi 12 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 13 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 13 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 14 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 14 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

PORNICHET

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0147 351

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

6672 PRIX WEST WIND **1.700 m**
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Vendredi 16 décembre 2016 (suite)

ENGAGEMENTS

6673 PRIX FLEUR D'AJONC **3.100 m** **Jedi 8 décembre 2016** à 10 h 30
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6674 PRIX DU GRAND FOUGERAY **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le samedi 10 décembre 9 h. 30

6675 PRIX DE DRAGEY **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 20 partants maximum

Engagements dans la course n°6674

6676 PRIX ANGE DE MER **1.700 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 16 décembre 2016 (suite)

Jedi 8 décembre 2016 à 10 h 30

6677 PRIX DE SENONNES **2.100 m**
(A réclamer - Gentlemen-riders)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids :66 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Pour Gentlemen-riders, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6678 PRIX DES AIGLES **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 10 décembre 9 h. 30

6679 PRIX DES LIONS **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°6678

Forfaits :	Lundi 12 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 13 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 13 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 14 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 14 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

Samedi 17 décembre 2016

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

- 1245** PRIX DE LA GAGNERIE **1.900 m** **Vendredi 9 décembre 2016** à 10 h 30
(Femelles)
(Inédits)
Réservée F.E.E.
27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1246** PRIX DU GRAND CHESNAIE **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)
Réservée F.E.E.
27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1247** PRIX GREY DAWN **1.900 m**
(Classe 2)
26 000
(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas reçu 11.000 en victoires et places. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1248** PRIX DE MAROLLES **1.500 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
20 000
(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.
Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 17 décembre 2016 (suite)

Vendredi 9 décembre 2016 à 10 h 30

901 PRIX LUTHIER **1.500 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k.1/2**. Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2; gagné une course du Groupe III, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1249 PRIX DE BREHAL **1.900 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 25.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1250 PRIX DE BONNERIE **2.500 m**
(A réclamer)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 16.000 ou 20.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses D, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Samedi 17 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

1251 PRIX DE MOULINS LA MARCHE **2.500 m** **Vendredi 9 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 12 décembre 9 h. 30

1252 PRIX DE LA FERRIERE AU DOYEN **2.500 m**
(Handicap divisé)
(F.)
Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1251

Forfaits :	Mardi 13 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 14 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 14 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 15 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 15 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 18 décembre 2016

PAU

(Pôle National)

0539 353

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Vendredi 9 décembre 2016 à 10 h 30

6602 PRIX DE BEUSTE **1.950 m**
 (Handicap)
 (F.)
22 000
 (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 13 décembre 9 h. 30

6603 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST **1.500 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve
21 000
 (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 13 décembre 9 h. 30

6604 PRIX DE LIMENDOUS **1.500 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve
17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°6603

Forfaits :	Mercredi 14 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 15 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 15 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 16 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 16 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Lundi 19 décembre 2016

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

1253 PRIX DE LA SUISSE NORMANDE **1.300 m** **Lundi 12 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

60 000

(28 200, 11 400, 8 400, 5 400, 3 300, 2 100, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mardi 13 décembre 9 h. 30

1254 PRIX DE LA PIERRE AUX FEES **1.900 m**
(A réclamer - Femelles)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1255 PRIX DE PUTANGES **1.900 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 19 décembre 2016 (suite)

Lundi 12 décembre 2016 à 10 h 30

1256 PRIX DE VIMOUTIERS **1.900 m**
(D.)

29 000

(14 500, 5 800, 4 350, 2 900, 1 450)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 19 décembre 2015 Inclus, gagné une course B ni, depuis le 19 juin 2016 inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 19 juin 2016 inclus inclus, gagné une course D ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k.; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1257 PRIX DE FLERS **2.500 m**
(D.)

29 000

(14 500, 5 800, 4 350, 2 900, 1 450)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 19 décembre 2015 Inclus, gagné une course B ni, depuis le 19 juin 2016 inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 19 juin 2016 inclus inclus, gagné une course D ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k.; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1258 PRIX DE FOLLEVILLE **2.500 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 25.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Lundi 19 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

1259 PRIX DE LA BOURDONNIERE **1.300 m** **Lundi 12 décembre 2016** à 10 h 30
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1260 PRIX DU BOCAGE ORNAIS **1.300 m**
(Handicap divisé)
(D.)

Deuxième épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°1253

1261 PRIX DU BOCAGE VIROIS **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Troisième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)
Engagements dans la course n°1253

Forfaits :	Mercredi 14 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 15 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 15 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 16 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 16 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 21 décembre 2016

PAU

(Pôle National)

0539 356

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Mardi 13 décembre 2016 à 10 h 30

6605 PRIX DE BORDES **1.950 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée

à la déclaration des partants probables, afin que le poids

le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 15 décembre 9 h. 30

6606 PRIX DE MEILLON **1.950 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division

à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé

soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°6605

Forfaits :	Vendredi 16 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 17 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 17 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 19 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 19 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Jeudi 22 décembre 2016

ENGAGEMENTS

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 357

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

6633 PRIX DE NOEL **1.500 m** Mercredi 14 décembre 2016 à 10 h 30
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**,
ayant été classés dans les cinq premiers.

**La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration
des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit
fixé à 59 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 16 décembre 9 h. 30

6634 PRIX DES ETRENNES **2.600 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 16 décembre 9 h. 30

6635 PRIX DES CADEAUX **2.000 m**
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant
à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure
à 35 k., n'ayant pas reçu 16.000 en victoires et places, cette
année **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes
reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

6636 PRIX DES SURPRISES **2.000 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant
à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure
à 34 k., n'ayant pas reçu 18.000 en victoires et places, cette
année **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes
reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 22 décembre 2016 (suite)

Mercredi 14 décembre 2016 à 10 h 30

6637 PRIX DES FETES **1.500 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k., n'ayant pas reçu 18.000 en victoires et places, cette année **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus. **(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum

6638 PRIX DU SAPIN **2.000 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k., n'ayant pas reçu 18.000 en victoires et places, cette année **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

6639 PRIX DES GUIRLANDES **2.600 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k., n'ayant pas reçu 18.000 en victoires et places, cette année **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus. **(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 17 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 19 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 19 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 20 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 20 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

Samedi 24 décembre 2016

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 359

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

6607 PRIX D'IDRON **1.500 m** **Vendredi 16 décembre 2016 à 10 h 30**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliche de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

6608 PRIX DE BEDOUS **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 20 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 21 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 21 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 22 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 22 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 26 décembre 2016

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 19 décembre 2016 à 10 h 30

1262 PRIX DES BELLES DE LA COTE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

60 000

(28 200, 11 400, 8 400, 5 400, 3 300, 2 100, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 20 décembre 9 h. 30

1263 PRIX SANEDTKI **1.300 m**
(Classe 1)

Réservée F.E.E.

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 26 juin 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 26 juin 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 26 septembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1264 PRIX DE CUIGNY **1.300 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Lundi 26 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

1265 PRIX DE CHEFFRETEAU **1.500 m** **Lundi 19 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les cinq premiers.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 20 décembre 9 h. 30

1266 PRIX DU VEXIN NORMAND **1.500 m**
(Femmes-Jockeys)

(F.)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné cette année. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 2 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1267 PRIX DE BALME **1.900 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 16.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 20.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses D, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1268 PRIX DU CHATEAU DE BENERVILLE **1.500 m**
(Handicap divisé)

(D.)

Deuxième épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1262

ENGAGEMENTS

Lundi 26 décembre 2016 (suite)

Lundi 19 décembre 2016 à 10 h 30

1269 PRIX DU CHATEAU GABRIEL **1.500 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1262

1270 PRIX DU CHATEAU URGEL **1.500 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Quatrième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juin 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1262

Forfaits :	Mercredi 21 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 22 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 22 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 23 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 23 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Mercredi 28 décembre 2016

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

- 1271** PRIX DE LA PERDRIERE **1.900 m** **Mardi 20 décembre 2016** à 10 h 30
(Femelles)
(Maiden)
Réservée F.E.E.
27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1272** PRIX DE LA BARELIERE **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)
Réservée F.E.E.
27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1273** PRIX DU HOME **1.900 m**
(Classe 1)
Réservée F.E.E.
44 000
(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 28 juin 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.**
Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 28 juin 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 septembre 2016 inclus, 3 k.
Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 1274** PRIX DE PRAIL **1.500 m**
(D.)
29 000
(14 500, 5 800, 4 350, 2 900, 1 450)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 28 décembre 2015 inclus, gagné une course B ni, depuis le 28 juin 2016 inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 28 juin 2016 inclus, gagné une course D ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k.; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 28 décembre 2016 (suite)

Mardi 20 décembre 2016 à 10 h 30



902 PRIX MISS SATAMIXA **1.500 m**
(Femelles)
(L.)
(All Weather Championships)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour pouliches et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches et juments ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

La gagnante sera automatiquement qualifiée (engagement gratuit) dans le Fillies and Mares All Weather Championships le 14 avril 2017 à Lingfield (PSF).

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1275 PRIX DE CRENNES **1.500 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

1276 PRIX DE MORICAUD **2.500 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 15 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Mercredi 28 décembre 2016 (suite)**ENGAGEMENTS**

1277 PRIX D'ALMENECHES **2.500 m** **Mardi 20 décembre 2016 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Dans cette épreuve, les priorités ne seront pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 22 décembre 9 h. 30

1278 PRIX DE MARMOUILLET **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°1277

Forfaits :	Vendredi 23 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 24 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 24 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 26 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 26 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 30 décembre 2016

PAU

(Pôle National)

0539 365

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Judi 22 décembre 2016 à 10 h 30

6609 PRIX DE BERNADETS **1.950 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

6610 PRIX DE BUROS **1.950 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront

2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 26 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 27 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 27 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 28 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 28 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

Dimanche 1^{er} janvier 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 001

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3209 PRIX DE CAUTERETS **1.500 m** **Vendredi 23 décembre 2016** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres **nés en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3210 PRIX DE GOURETTE **1.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches **nées en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3211 PRIX D'OGUEU LES BAINS **1.500 m**
(Handicap)
(D.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 27 décembre 9 h. 30

Forfaits :	Mercredi 28 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 29 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 29 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 30 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 30 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 2 janvier 2017

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 26 décembre 2016 à 10 h 30

1 PRIX DE LA RIVIERE **1.500 m**
SAINT-SAUVEUR
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 1er août 2016 inclus, une allocation de 9.000 ou gagné une course E porteront 2 k.; plusieurs allocations de 9.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

2 PRIX DE RABODANGES **1.900 m**
(Cavalières)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 59 k.** Surcharges accumulées depuis le 1er mars 2016 inclus : 1 k. par 6.000 en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

Pour Cavalières.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3 PRIX DES DOUETS **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 27 décembre 9 h. 30

Lundi 2 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4 PRIX DES RUS **1.300 m** **Lundi 26 décembre 2016 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3

5 PRIX DE SAINT-ROCH **1.500 m**
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places ni, depuis le 1er juillet 2016 inclus gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 reçus depuis le 1er mars 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

6 PRIX DES LOGES **2.500 m**
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places ni, depuis le 1er juillet 2016 inclus gagné une course D. **Poids : chevaux nés en 2013 : 55 k.1/2 ; chevaux nés en 2012 et antérieurement : 57 k.1/2.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 reçus depuis le 1er mars 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 2 janvier 2017 (suite)

Lundi 26 décembre 2016 à 10 h 30

7 PRIX DE BEAUFOSSE **1.500 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012 et antérieurement**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2, pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000 ou gagné plusieurs courses D, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger). Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

8 PRIX DE FONTAINE **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012.**

La référence applicable dans ce handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 27 décembre 9 h. 30

9 PRIX DE LA ROCHE **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°8

Forfaits :	Mercredi 28 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 29 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 29 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 30 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 30 Decembre 2016	10 h 30 Boulogne

Mardi 3 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PORNICHET

(Pôle Régional)

0147 003

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3000 PRIX DE NIEUL **1.700 m** **Lundi 26 décembre 2016** à 10 h 30
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches **nées en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3001 PRIX DE MAZY **1.700 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres **nés en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3002 PRIX CARTIER **1.700 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2014**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, tout gagnant, portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3003 PRIX BOUGAINVILLE **1.700 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 28 décembre 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 3 janvier 2017 (suite)

Lundi 26 décembre 2016 à 10 h 30

3004 PRIX CABESTAN **2.100 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3005 PRIX PEN DUICK **2.100 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012 et antérieurement**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3006 PRIX MAGELLAN **1.700 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012 et antérieurement**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 30 décembre 9 h. 30

Mardi 3 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3007 PRIX TABARLY **2.400 m** **Lundi 26 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012 et antérieurement.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 décembre 9 h. 30

Forfaits :	Jeudi 29 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Éngts supplémentaires :	Vendredi 30 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 30 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 31 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 31 Décembre 2016	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 004

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mardi 27 décembre 2016 à 10 h 30

3025 PRIX ECLAIR **1.500 m**
(Maiden)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **nés en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais recevront couru, 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**3026** PRIX DES PERCES-NEIGE **1.500 m**
(A réclamer)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2014**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**3027** PRIX D'OUVERTURE **1.500 m**
(E.)**17 000**

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**, n'ayant pas gagné une course E, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**3028** PRIX JUVEIGNEUR **2.000 m**
(E.)**17 000**

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **nés en 2013**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k par 6.000 reçus.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum

Mercredi 4 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3029 PRIX DE CASSIS **1.500 m** **Mardi 27 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **nés en 2013 et antérieurement**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 29 décembre 9 h. 30

3030 PRIX DU CAP CANAILLE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **nés en 2013 et antérieurement**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3029

3031 PRIX DE SAINT-JEROME **2.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2013 et antérieurement**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 29 décembre 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 4 janvier 2017 (suite)

Mardi 27 décembre 2016 à 10 h 30

3032 PRIX DE SAINT SYMPHORIEN 2.600 m

(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2013 et antérieurement.**

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°3031

Forfaits :	Vendredi 30 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 31 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 31 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

PAU

(Pôle National)

0539 004

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

3213 PRIX DU CONSEIL GENERAL DES PYRENEES ATLANTIQUES 1.500 m

(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012 et antérieurement.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 29 décembre 9 h. 30

3214 PRIX DE MAUCOR 1.500 m

(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2012 et antérieurement.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3213

Mercredi 4 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3212 PRIX DE JURANCON
(Handicap)
(E.)

2.400 m **Mardi 27 décembre 2016** à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 29 décembre 9 h. 30

Forfaits :	Vendredi 30 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 31 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 31 Décembre 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 5 janvier 2017

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

- Mercredi 28 décembre 2016 à 10 h 30**
- 10** PRIX D'HASPEL **1.900 m**
(Handicap)
- 24 000**
(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)
- Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2014**, ayant été classés dans les cinq premiers.
- La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**
- (Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 27 décembre 9 h. 30
-
- 11** PRIX DE LA MARE ELAN **2.500 m**
(Femelles)
(E.)
- 19 000**
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)
- Pour pouliches, **nées en 2013**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées depuis le 1er mars 2016 inclus : 1 k. par 6.000 en victoires et places. Les pouliches n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.
- (Piste en Sable Fibré)** 20 partants maximum
-
- 12** PRIX DU GRAND LYS **2.500 m**
(Mâles et Hongres)
(E.)
- 19 000**
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)
- Pour poulains entiers et hongres, **nés en 2013**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées depuis le 1er mars 2016 inclus : 1 k. par 6.000 en victoires et places. Les poulains n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.
- (Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Jeudi 5 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

13 PRIX DU HOULBEC **1.900 m** Mercredi 28 décembre 2016 à 10 h 30
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **nés en 2013**, mis à réclamer 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

14 PRIX DE SAINT-JAMES **1.300 m**
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places ni, depuis le 1er juillet 2016 inclus gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 reçus depuis le 1er mars 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

15 PRIX DE LA FONTAINE **1.900 m**
TEAUVILLAISE
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places ni, depuis le 1er juillet 2016 inclus gagné une course D. **Poids : chevaux nés en 2013 : 56 k. ; chevaux nés en 2012 et antérieurement : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 reçus depuis le 1er mars 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 5 janvier 2017 (suite)

Mercredi 28 décembre 2016 à 10 h 30

16 PRIX D'ESSAI **1.300 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2012 et antérieurement**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2, pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2015 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

17 PRIX DE BRULLEMAIL **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2011 et antérieurement**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 décembre 9 h. 30

18 PRIX DE BRAUDIERE **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments **nés en 2011 et antérieurement**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°17

Forfaits :	Samedi 31 Decembre 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 2 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 2 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 3 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 3 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 6 janvier 2017

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

- 19** PRIX DES VILLAS DE BENERVILLE **1.900 m** **Jedi 29 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le samedi 31 décembre 9 h. 30

- 20** PRIX DE MARTAINVILLE **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres **nés en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

- 21** PRIX D'EPREVILLE **1.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches **nées en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

- 22** PRIX DU PHARE **1.500 m**
(A réclamer)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2014**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 6 janvier 2017 (suite)

Judi 29 décembre 2016 à 10 h 30

23 PRIX DE LA JETEE **1.900 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2014**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger). Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

24 PRIX DE COLOMBIERES **2.500 m**

(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2, pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger). Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

25 PRIX DE LA VILLA LES BELLES VUES **1.900 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°19

26 PRIX DE LA VILLA COEUR VOLANT **1.900 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°19

Vendredi 6 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

27 PRIX DE LA VILLA MON REVE **1.900 m** **Jeudi 29 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Quatrième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2013 et antérieurement**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Engagements dans la course n°19

Forfaits :	Lundi 2 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 3 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 3 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 4 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 4 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

- Vendredi 30 décembre 2016 à 10 h 30**
- 28** PRIX DU BOIS CARROUGES **1.300 m**
(Maiden)
- 25 000**
(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2014**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 29** PRIX DU BEAU CERISIER **1.500 m**
(Femmes-Jockeys)
(E.)
- 19 000**
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er mars 2016 inclus : 1 k. par 6.000 reçus.
Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.
Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 30** PRIX DU BOIS AMIOT **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve
- 20 000**
(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013**.
La référence applicable dans ce handicap sera +26.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 2 janvier 9 h. 30

Samedi 7 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

31 PRIX DU BOIS AUX PROUX **2.500 m** **Vendredi 30 décembre 2016** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches, **nés en 2013.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°30

32 PRIX DE L'AURE **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2012 et antérieurement.**

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 2 janvier 9 h. 30

33 PRIX DE L'AURETTE **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2012 et antérieurement.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°32

ENGAGEMENTS

Samedi 7 janvier 2017 (suite)

Vendredi 30 décembre 2016 à 10 h 30

34 PRIX DE SAINTE-MERE EGLISE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2012 et antérieurement.**

La référence applicable dans ce handicap sera + 33.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 janvier 9 h. 30

35 PRIX DE SAINT-VAAST LA HOUGUE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2012 et antérieurement.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°34

36 PRIX DE SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments, **nés en 2012 et antérieurement.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°34

Forfaits :	Mardi 3 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 4 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 4 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 5 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 5 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 9 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 009

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3215 PRIX DE MADIRAN **1.500 m** **Lundi 2 janvier 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Femelles)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3216 PRIX D'IROULEGUY **1.500 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3217 PRIX DE MONTANER **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 3 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 9 janvier 2017 (suite)

Lundi 2 janvier 2017 à 10 h 30

3218 PRIX DE MORLAAS **2.400 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3217

Forfaits :	Mercredi 4 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 10 janvier 2017

ENGAGEMENTS

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 010

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3033 PRIX LUCIEN ET MARCEL CREMIEUX **2.000 m** **Lundi 2 janvier 2017** à 10 h 30
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3034 PRIX DES NARCISSSES **2.000 m**
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3035 PRIX MANFRED **2.600 m**
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3036 PRIX DES MYOSOTIS **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 10 janvier 2017 (suite)

Lundi 2 janvier 2017 à 10 h 30

3037 PRIX DES PRIMEVERES **2.600 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3038 PRIX DU ROY RENE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 4 janvier 9 h. 30

3039 PRIX DE LA REINE JEANNE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3038

Mardi 10 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3040 PRIX DU ROY D'ESPAGNE **2.000 m** **Lundi 2 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une
allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3038

Forfaits :	Jeudi 5 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 6 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 6 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 7 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 7 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 11 janvier 2017

PAU

(Pôle National)

0539 011

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Mardi 3 janvier 2017 à 10 h 30

3219 PRIX DE LOUVIE-JUZON **1.500 m**
(E.)
19 000
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3220 PRIX DE LESCAR **1.950 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve
21 000
(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**. **La référence applicable dans ce handicap sera + 26.**
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 5 janvier 9 h. 30

3221 PRIX DE LASCLAVERIES **1.950 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve
17 000
(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**. **Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3220

Forfaits :	Vendredi 6 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 12 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PORNICHET

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0147 012

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3008 PRIX SURCOUF **2.100 m** Mercredi 4 janvier 2017 à 10 h 30
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3009 PRIX LAFITTE **3.100 m**
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3010 PRIX D'ABACA **2.100 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 6 janvier 9 h. 30

3011 PRIX EMBELLIE **1.700 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 12 janvier 2017 (suite)

Mercredi 4 janvier 2017 à 10 h 30

3012 PRIX GALMAUBAN **1.700 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3013 PRIX BOSCO **2.100 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 janvier 9 h. 30

3014 PRIX GENOIS **3.100 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 janvier 9 h. 30

Jeudi 12 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3015 PRIX MASCARET **3.100 m** **Mercredi 4 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.
**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3014

Forfaits :	Samedi 7 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 9 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 9 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 10 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 10 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 13 janvier 2017

PAU

(Pôle National)

0539 013

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Judi 5 janvier 2017 à 10 h 30

3222 PRIX D'ORTHEZ **1.950 m**
(Handicap)
(E.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 5 janvier 9 h. 30

3223 PRIX DE MAZEROLLES **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 9 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 10 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 10 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 11 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 11 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 14 janvier 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 014

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3041 PRIX DE MENTON **2.000 m** **Vendredi 6 janvier 2017 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3042 PRIX DE CARNOLES **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3043 PRIX LOUIS GAUTIER VIGNAL **1.600 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 14 juillet 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.**

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 14 juillet 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 14 octobre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3044 PRIX DU DOCTEUR GAZAGNAIRE **2.000 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course de Groupe II. **Poids : 4 ans, 56 k.1/2 ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Les chevaux ayant depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k. ; une course B, 2 k. ; gagné une Listed Race, 3 k. ; plusieurs Listed Races ou une course de Groupe, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 14 janvier 2017 (suite)

Vendredi 6 janvier 2017 à 10 h 30

3045 PRIX DU VAL CAREI **1.600 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 janvier 9 h. 30

3046 PRIX D'ANNONCIADE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 janvier 9 h. 30

3047 PRIX DU VAL BORRIGO **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3046

Forfaits :	Mardi 10 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mercredi 11 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mercredi 11 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Jeudi 12 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Jeudi 12 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Dimanche 15 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 015

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3224 PRIX DE MOMAS

1.950 m Vendredi 6 janvier 2017 à 10 h 30

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k par 6.000 reçus .

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3225 PRIX DE LASSEUBE

2.400 m

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 4 ans, 55 k.1/2. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k par 6.000 reçus .

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 11 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 16 janvier 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 9 janvier 2017 à 10 h 30

37 PRIX BIRIBI **1.900 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

39 PRIX ARTUS **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

38 PRIX PRINCELINE **1.500 m**
(Classe 1)

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 16 juillet 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.**

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 16 juillet 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 16 octobre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

40 PRIX DE LA ROUTE LONGUE **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le mardi 10 janvier 9 h. 30

Lundi 16 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

41 PRIX DE LA ROUTE D'AUTEUIL **1.600 m** **Lundi 9 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°40

42 PRIX DE BORAN **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le mardi 10 janvier 9 h. 30

43 PRIX DE MOURS **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°42

ENGAGEMENTS

Lundi 16 janvier 2017 (suite)

Lundi 9 janvier 2017 à 10 h 30

44 PRIX DE NOINTEL **1.600 m**

(Handicap divisé)
(G.)

Troisième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°42

Forfaits :	Mercredi 11 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 17 janvier 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 017

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

- 3048** PRIX FIROUZAN **1.300 m** **Lundi 9 janvier 2017** à 10 h 30
(Maiden)
24 000
(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 3049** PRIX DE VICHY **2.000 m**
(Classe 1)
35 000
(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 17 juillet 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 17 juillet 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 17 octobre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
- 3050** PRIX DE SERANON **1.600 m**
(D.)
28 000
(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2016 inclus, gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D ou été classés 2ème ou 3ème d'une course B porteront 2 k.; gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed race, 3 k., gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 4 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
- 3051** PRIX DES BOUTONS D'OR **2.400 m**
(A réclamer)
(E.)
17 000
(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 K.1/2** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 17 janvier 2017 (suite)

Lundi 9 janvier 2017 à 10 h 30

3052 PRIX DU PETIT JUAS **1.300 m**
(Handicap)
(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 11 janvier 9 h. 30

3053 PRIX DE RIMIEZ **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 11 janvier 9 h. 30

3054 PRIX DE MAGNAN **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3053

Forfaits :	Jeudi 12 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Samedi 14 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Samedi 14 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Mardi 17 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 017

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3227 PRIX DE BARDOS **1.300 m** **Lundi 9 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap)
(E.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 10 janvier 9 h. 30

3228 PRIX DE MONTAUT **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2, pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3229 PRIX BELLABRE **2.400 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2, pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 3 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 17 janvier 2017 (suite)

Lundi 9 janvier 2017 à 10 h 30

3226 PRIX D'ARTOUSTE

2.400 m

(A réclamer)

(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront, 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k. **(Piste en Sable Fibré)** 18 partants maximum

Forfaits :	Judi 12 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 18 janvier 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 018

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3055 PRIX DE CANNES **1.500 m** **Mardi 10 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(G.P.)

Publication des poids, le jeudi 12 janvier 9 h. 30

3056 PRIX DE FABRON **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3057 PRIX DE CAUCADE **1.600 m**
(Femelles)
(Inédits)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3058 PRIX DE LA PROMENADE DES ANGLAIS **1.300 m**
(Handicap)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 18 janvier 2017 (suite)

Mardi 10 janvier 2017 à 10 h 30

3059 PRIX DE LA CORNICHE FLEURIE **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3060 PRIX DE GRASSE **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k..

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3061 PRIX DE LA CROISSETTE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3055

Forfaits :	Vendredi 13 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Samedi 14 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Samedi 14 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Lundi 16 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Lundi 16 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Jeudi 19 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 019

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3230 PRIX D'ABERE **1.950 m** **Mercredi 11 janvier 2017** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3231 PRIX D'ESPELETTE **1.950 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulaches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les poulaches n'ayant jamais couru recevront 2.k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3232 PRIX PHILIPPE DE WATRIGANT **1.500 m**
(Classe 2)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et poulaches de **3 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné une course de Classe 1, ni gagné une course F, ni reçu une allocation de 8.000 sur un hippodrome classé en pôle national. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant portera 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3233 PRIX DE DENGUIN **1.500 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et poulaches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 14 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 20 janvier 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 020

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Judi 12 janvier 2017 à 10 h 30

3062 PRIX CHARLES GASTAUD **1.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(G.P.)

Publication des poids, le samedi 14 janvier 9 h. 30

3063 PRIX CHERET **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3064 PRIX BONNARD **1.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3065 PRIX DES COQUELICOTS **1.600 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Vendredi 20 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3066 PRIX DE TOURETTES SUR LOUP **3.200 m** **Judi 12 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 14 janvier 9 h. 30

3067 PRIX ALBERT TATON **2.400 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant, depuis le 1er mars 2016, d'une course D (Handicap excepté) ou été placé 2ème ou 3ème d'une course B portera 1 k. ; d'une course B ou été placé 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 2 k. ; d'une Listed Race, 3 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3068 PRIX DU COL DE VENCE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3062

Forfaits :	Lundi 16 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mardi 17 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mardi 17 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Mercredi 18 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Mercredi 18 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Samedi 21 janvier 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 021

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Vendredi 13 janvier 2017 à 10 h 30

3069 PRIX DES BLEUETS **1.600 m**
(A réclamer - Femelles)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3070 PRIX DES ILES DU FRIOUL **1.600 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D ni, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (à réclamer excepté), depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k ; gagné une course F, 2 k ; gagné une course E, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3071 PRIX ROBERT **2.400 m**
VILLENEUVE-BARGEMON
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, reçu une allocation de 15.000 ou gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, porteront 1 k.1/2 ; gagné une listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k ; gagné plusieurs Listed Race 4 k.1/2.

(G.P.) 18 partants maximum

Samedi 21 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3072 PRIX DES VALLIERES **2.400 m** **Vendredi 13 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 janvier 9 h. 30

3073 PRIX DE L'ILE DU LEVANT **2.150 m**
(Handicap - Femelles)
(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 janvier 9 h. 30

3074 PRIX DE SAINT-JEANNET **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 21 janvier 2017 (suite)

Vendredi 13 janvier 2017 à 10 h 30

3075 PRIX DE LA GAUDE **2.400 m**

(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3074

Forfaits :	Mardi 17 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mercredi 18 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mercredi 18 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Jeudi 19 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Jeudi 19 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Dimanche 22 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 022

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3234 PRIX D'ARCANGUES

1.950 m Vendredi 13 janvier 2017 à 10 h 30

(A réclamer - Femelles)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer au minimum pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2, pour 16.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3235 PRIX D'ACCOUS

1.950 m

(A réclamer - Mâles et Hongres)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 18 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 19 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 19 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 23 janvier 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 023

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Lundi 16 janvier 2017 à 10 h 30

3076 PRIX DU LANGUEDOC **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mardi 17 janvier 9 h. 30

3077 PRIX DES CITRONNIERS **2.000 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3078 PRIX DES ORANGERS **2.000 m**
(A réclamer - Femelles)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3079 PRIX DES ILES DES EMBIEZ **2.150 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D ni, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (à réclamer excepté), depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. ; gagné une course F, 2 k. ; gagné une course E, 3 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Lundi 23 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3080 PRIX DU SERPOLET **1.300 m** **Lundi 16 janvier 2017** à 10 h 30
 (A réclamer)
 (E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k.
 En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3081 PRIX DU ROUSSILLON **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3076

3082 PRIX DE CATALOGNE **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)

Troisième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3076

Forfaits :	Mercredi 18 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Judi 19 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Judi 19 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Vendredi 20 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Vendredi 20 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Mardi 24 janvier 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 024

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Lundi 16 janvier 2017 à 10 h 30

3083 PRIX DE MARSEILLE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mercredi 18 janvier 9 h. 30

3084 PRIX JOSEPH COLLIGNON **1.600 m**
(Classe 1)

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses Classe 1, 2 k.1/2 ; d'une Listed Race, 3 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3085 PRIX DES ILES DE LERINS **2.400 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D ni, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (à réclamer excepté), depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. ; gagné une course F, 2 k. ; gagné une course E, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Mardi 24 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3086 PRIX DE LA CRAU **1.300 m** **Lundi 16 janvier 2017** à 10 h 30
(D.)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe ni gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.1/2**. Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k. ; gagné plusieurs courses D ou été classés 2ème ou 3ème d'une course B 2 k.1/2 ; gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.500 (à réclamer et handicaps exceptés) porteront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3087 PRIX DES OLIVIERS **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, au maximum pour 12.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k**. Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 8.000 : 1 k.1/2 par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3088 PRIX DES FIGUIERS **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, au maximum pour 12.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k**. Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 8.000 : 1 k.1/2. par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3089 PRIX YVES BACHELIER **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3083

ENGAGEMENTS

Mardi 24 janvier 2017 (suite)

Lundi 16 janvier 2017 à 10 h 30

3090 PRIX DE LA CANEBIERE **2.000 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er juillet 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3083

Forfaits :	Jeudi 19 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Vendredi 20 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Vendredi 20 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Samedi 21 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Samedi 21 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Mercredi 25 janvier 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 025

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3236 PRIX DE PONTACQ **1.500 m** **Mardi 17 janvier 2017** à 10 h 30
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3237 PRIX DE LAGOR **2.400 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3238 PRIX DU CERCLE DE L'UNION **1.500 m**
(Handicap)
(E.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 25 janvier 2017 (suite)

Mardi 17 janvier 2017 à 10 h 30

3239 PRIX D'ARAUJUZON **1.950 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 20 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 21 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 21 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 23 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 23 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 26 janvier 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 026

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3091 PRIX DU SUQUET **2.000 m** Mercredi 18 janvier 2017 à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3092 PRIX DE LA BOCCA **2.000 m**
(Femelles)
(Inédits)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3093 PRIX DES ARUMS **1.600 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. ; pour 25.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3094 PRIX DES LAVANDES **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, au maximum pour 12.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 8.000 : 1 k.1/2 par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 26 janvier 2017 (suite)

Mercredi 18 janvier 2017 à 10 h 30

3095 PRIX DES ROMARINS **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, au maximum pour 12.000, avec taux de réclamation supérieurs de 2.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 8.000 : 1 k.1/2 par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3096 PRIX DE MONS **2.150 m**
(Handicap)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas depuis le 1er octobre 2016 inclus reçu une allocation de 10.000

La référence applicable dans ce handicap sera + 31

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 20 janvier 9 h. 30

3097 PRIX D'OSTENDE **2.150 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 20 janvier 9 h. 30

Jeudi 26 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS****3098** PRIX DE STERREBEEK **2.150 m** **Mercredi 18 janvier 2017 à 10 h 30**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une
allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3097

Forfaits :	Samedi 21 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Lundi 23 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Lundi 23 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Mardi 24 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Mardi 24 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Vendredi 27 janvier 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Judi 19 janvier 2017 à 10 h 30

45 PRIX DU PIC HARDI **1.600 m**
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

46 PRIX DE LA HAUTE POMMERAYE **1.600 m**
(Handicap)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant été classés dans les cinq premiers.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 janvier 9 h. 30

47 PRIX DU CARREFOUR LAVERSIN **1.400 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Vendredi 27 janvier 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

48 PRIX DU CHEMIN DU BAC **1.900 m** Jeudi 19 janvier 2017 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 janvier 9 h. 30

49 PRIX DU CHEMIN DE HALLAGE **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°48

50 PRIX DE PLAILLY **1.800 m**
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 depuis le 1er avril 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

51 PRIX DE LA ROUTE DU LUDE **2.700 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 27 janvier 2017 (suite)

Jedi 19 janvier 2017 à 10 h 30

52 PRIX DE LA ROUTE DE LA JUSTICE **2.700 m**

(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°51

Forfaits :	Lundi 23 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 24 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 24 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 25 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 25 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

PAU

(Pôle National)

0539 027

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

3240 PRIX DE BALEIX **1.500 m**

(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3241 PRIX D'ANGLET **1.500 m**

(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Vendredi 27 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3242 PRIX DE LESCUN **1.500 m** **Jeudi 19 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 21 janvier 9 h. 30

3243 PRIX DE LIVRON **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3242

Forfaits :	Lundi 23 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 24 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 24 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 25 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 25 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 28 janvier 2017

PAU

(Pôle National)

0539 028

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Vendredi 20 janvier 2017 à 10 h 30

3244 PRIX DE SAINT PALAIS **1.950 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné
une course E, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues
en victoires et places, depuis le 1er mars 2016 inclus : 1 k.
par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3245 PRIX DU BEARN **2.400 m**
(Handicap)

(E.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 janvier 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 24 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 25 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 25 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 26 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 26 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 30 janvier 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 030

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3099 PRIX DE GRIMAUD **2.150 m** **Lundi 23 janvier 2017** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3100 PRIX DE RAMATUELLE **2.150 m**
(Femelles)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3101 PRIX DE TOULOUSE **2.000 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k., gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed race, 3 k. ; gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3102 PRIX DU CANNET **1.500 m**
(A réclamer)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er août 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 30 janvier 2017 (suite)

Lundi 23 janvier 2017 à 10 h 30

3103 GRAND PRIX DES JEUNES JOCKEYS **1.500 m**
ET APPRENTIS
(Handicap de catégorie - Jeunes Jockeys et
Apprentis)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

A la clôture des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 52 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(G.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 24 janvier 9 h. 30

3104 PRIX DES CIGALES **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 24 janvier 9 h. 30

3105 PRIX DES CRIQUETS **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3104

Lundi 30 janvier 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3106 PRIX DES GRILLONS **1.300 m** **Lundi 23 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3104

Forfaits :	Mercredi 25 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Vendredi 27 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Vendredi 27 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Mardi 31 janvier 2017

PAU

(Pôle National)

0539 031

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 23 janvier 2017 à 10 h 30

3246 PRIX DE THEZE **1.300 m**
(Handicap)
(E.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 25 janvier 9 h. 30

3247 PRIX DE PAU **1.950 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 25 janvier 9 h. 30

3248 PRIX D'UZEIN **1.950 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3247

Forfaits :	Jeu	26 Janvier 2017	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Ven	27 Janvier 2017	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Ven	27 Janvier 2017	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Sam	28 Janvier 2017	10 h 30	Boulogne
Montes :	Sam	28 Janvier 2017	10 h 30	Boulogne

Mercredi 1^{er} février 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 032

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3107 PRIX RAUBA CAPEU **2.500 m** **Mardi 24 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} août 2016 inclus.

(G.P.)

Publication des poids, le jeudi 26 janvier 9 h. 30

3108 PRIX DES CALANQUES **1.300 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 1^{er} août 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 1^{er} août 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 1^{er} novembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3109 PRIX DE THEOULE SUR MER **1.300 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. ; 25.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1^{er} septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront, 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 1^{er} février 2017 (suite)

Mardi 24 janvier 2017 à 10 h 30

3110 PRIX ADOLPHE ROSSIO **1.600 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus (à réclamer et handicap de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés), reçu plusieurs allocations de 10.000 ou gagné une course D ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed-race, porteront 2 k. ; gagné plusieurs courses D ou une course B, 3 k., gagné une Listed-race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3111 PRIX DES HORTENSIAS **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3112 PRIX DE MORGIOU **1.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 26 janvier 9 h. 30

Mercredi 1^{er} février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS****3113** PRIX DE SORMIOU **1.500 m** **Mardi 24 janvier 2017 à 10 h 30**

(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.****Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(G.P.)** 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3112

3114 PRIX DE CIMIEZ **2.500 m**

(Handicap divisé)

(D.)

Deuxième épreuve

26 000(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} août 2016 inclus.**(G.P.)** 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3107

Forfaits :	Vendredi 27 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Samedi 28 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Samedi 28 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Lundi 30 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Lundi 30 Janvier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

CHANTILLY**(Pôle National)***Début des opérations prévisionnel : 12 h 00*

Mercredi 25 janvier 2017 à 10 h 30

53 PRIX DE CHASSELOUP **1.300 m**
(Maiden)**25 000**

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 17 partants maximum**54** PRIX DU CARREFOUR **2.100 m**
SAINT-LEONARD
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 1er septembre 2016 inclus, une allocation de 8.000 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000 ou plusieurs courses F, 4 k.**Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.****Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**55** PRIX DES BRULIS **1.300 m**
(Handicap - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera +25.****La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).****Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.****(Piste en Sable Fibré)** 17 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 janvier 9 h. 30

Jeudi 2 février 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

56 PRIX DE LA ROUTE DES FERMETTES **2.700 m** **Mercredi 25 janvier 2017 à 10 h 30**
(Handicap - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 27 janvier 9 h. 30

57 PRIX DE LA ROUTE CAROLINE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 27 janvier 9 h. 30

58 PRIX DE LA ROUTE DE L'ANGLE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°57

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 février 2017 (suite)

Mercredi 25 janvier 2017 à 10 h 30

59 PRIX DE L'ALLEE DE LA PETITE HAIE 1.900 m
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 janvier 9 h. 30

60 PRIX DE L'ALLEE DES MERISIERS 1.900 m
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°59

Forfaits :	Samedi 28 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 30 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 30 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 31 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 31 Janvier 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 3 février 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 034

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3249 PRIX DE RONTIGNON **2.400 m** **Judi 26 janvier 2017** à 10 h 30

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 28 janvier 9 h. 30

3250 PRIX DE SEVIGNACQ **2.400 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3249

Forfaits :	Lundi 30 Janvier 2017	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 31 Janvier 2017	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 31 Janvier 2017	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 1 ^{er} Février 2017	10 h 30	Boulogne
Montes :	Mercredi 1 ^{er} Février 2017	10 h 30	Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 4 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 035

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30

3115 PRIX DU HAUT DE CAGNES **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3116 PRIX DU QUARTIER SAINT JEAN **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant pas jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3117 PRIX DE LA VILLE DE CAGNES SUR **2.000 m**
MER
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 4 août 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.**
Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 4 août 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 4 novembre 2016 inclus, 3 k.
Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3118 PRIX DU QUARTIER SAINT VERAN **1.600 m**
(Handicap divisé)
(D.)

Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 30 janvier 9 h. 30

Samedi 4 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3119 PRIX DES COLLETES-BREGUIERES **1.600 m** **Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3118

3120 PRIX DES CAMELIAS **2.150 m**
(A réclamer)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 15.000 ou 20.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3121 PRIX DU CROS DE CAGNES **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 30 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 4 février 2017 (suite)

Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30

3122 PRIX DU VAL FLEURI **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3121

Forfaits :	Mardi 31 Janvier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mercredi 1 ^{er} Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mercredi 1 ^{er} Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Jeudi 2 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Jeudi 2 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

PAU

(Pôle National)

Organisée par STE DES COURSES DE MONT DE MARSAN

0539 035

Début des opérations prévisionnel : 10 h 00

3251 PRIX DE CAMPET **1.500 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course E, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3252 PRIX DE SAINTE EULALIE **1.950 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 30 janvier 9 h. 30

Samedi 4 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3253 PRIX DE LAMOLERE **1.500 m** **Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3254 PRIX STE SIREV **1.500 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.
(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3255 PRIX SOALRACING **1.950 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3256 PRIX BELLABRE **2.400 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 4 février 2017 (suite)

Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30

3257 PRIX DU CREDIT AGRICOLE **1.500 m**
(A réclamer - Cavalières)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 59 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2,
pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er
septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné
une course F porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500
ou plusieurs courses F, 3 k.

**Pour Cavalières, celles n'ayant pas gagné dix courses
recevront 2 k.**

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 31 Janvier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 1 ^{er} Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 1 ^{er} Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 2 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 2 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne

Dimanche 5 février 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 036

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3260 PRIX XAVIER DE CHEVIGNY **1.950 m** **Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30**
(A réclamer - Gentlemen-riders)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 66 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2,
pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er
août 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une
course F porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500
ou plusieurs courses F, 3 k.

**Pour Gentlemen-riders, ceux n'ayant pas gagné dix courses
recevront 2 k.**

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 1 ^{er} Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 6 février 2017

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 037

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Lundi 30 janvier 2017 à 10 h 30

3123 PRIX DES PLATANES **1.500 m**
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné courses F , 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3124 PRIX DES COLLINES **2.000 m**
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs F , 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3125 PRIX DU MAQUIS **2.000 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 janvier 9 h. 30

3126 PRIX DE LA GARRIGUE **1.500 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D ni, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (à réclamer excepté), depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. ; gagné une course F, 2 k. ; gagné une course E, 3 k.

16 partants maximum

Lundi 6 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3127 PRIX DE LA SARRIETTE **2.600 m** **Lundi 30 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 31 janvier 9 h. 30

3128 PRIX DU POLYGONE RIVIERA **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

16 partants maximum

3129 PRIX DU ROMARIN **2.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 31 janvier 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 6 février 2017 (suite)

Lundi 30 janvier 2017 à 10 h 30

3130 PRIX DU THYM **2.600 m**

(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°3129

Forfaits :	Mercredi 1 ^{er} Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 7 février 2017

ENGAGEMENTS

PAU

(Pôle National)

0539 038

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3261 PRIX DE COARRAZE **1.950 m** **Lundi 30 janvier 2017** à 10 h 30
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3262 PRIX DE NAY **1.950 m** **Lundi 30 janvier 2017** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré)

3258 PRIX DU HARAS DE GELOS - **1.950 m**
WATHBA STUD FARM CUP
(Arabes purs)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dont France Galop : 12 000
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**
inscrits au stud-book arabe de leur pays de naissance affilié
à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans,**
56 k.; 5 ans et au-dessus, 60 k.1/2. Surcharges accumulées :
1 k. par course gagnée depuis le 1er janvier de l'année dernière
inclus. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en victoires et places
depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus recevront 2 k.

**En application des dispositions de l'article 125 du Code
des Courses, les éliminations seront effectuées dans l'ordre
croissant des sommes reçues en victoires et places depuis
le 1er janvier de l'année dernière inclus.**

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 7 février 2017 (suite)

Lundi 30 janvier 2017 à 10 h 30

3259 PRIX MAGICIENNE

1.950 m

(Arabes purs)

(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au stud-book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné, ni reçu une allocation de 4.000. **Poids : 4 ans, 57 k. ; 5 ans et au-dessus, 61 k.1/2.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 2 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 3 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 3 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 4 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 4 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 8 février 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 039

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3131 PRIX DES SEMBOULES **1.300 m** **Mardi 31 janvier 2017** à 10 h 30

(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3132 PRIX DU BORD DE MER **2.000 m**

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D ni, depuis le 1er décembre 2016 inclus reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (à réclamer excepté), depuis le 1er mars 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. ; gagné une course F, 2 k., gagné une course E, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3133 PRIX WILLIAM ALEXANDRE RUINAT **2.500 m**

(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 4 ans, 55 k.1/2 ; 5 ans et au-dessus, 56 k.1/2**. Surcharges accumulées, depuis le 1er mars 2016 inclus, (à réclamer et handicaps exceptés) et limitées à 4 k. : 1 k. par 10.000 gagnés ou par deux courses gagnées.

(G.P.) 18 partants maximum

3134 PRIX DE LA TARENTEAISE **2.150 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 2 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 8 février 2017 (suite)

Mardi 31 janvier 2017 à 10 h 30

3135 PRIX DE LA MAURIENNE **2.150 m**

(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3134

3136 PRIX LORD DU SUD **3.200 m**

(Handicap)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 2 février 9 h. 30

3137 PRIX DU LAVANDOU **2.150 m**

(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 2 février 9 h. 30

Mercredi 8 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3138 PRIX DE LA NAPOULE **2.150 m** **Mardi 31 janvier 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une
allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3137

Forfaits :	Vendredi 3 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Samedi 4 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Samedi 4 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Lundi 6 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Lundi 6 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Jeudi 9 février 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 1 février 2017 à 10 h 30

61 PRIX DU BOIS DE BEAUVILLIERS **1.300 m**
(A réclamer)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **de 3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

62 PRIX DU BOSQUET SAINT-ROMAIN **1.900 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **de 3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

63 PRIX DE LA ROUTE DES SUISES **1.900 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **de 4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2016 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Jeudi 9 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

64 PRIX DE LA CLAIRIERE **1.600 m** **Mercredi 1 février 2017 à 10 h 30**
SAINT-CHRISTOPHE
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 3 février 9 h. 30

65 PRIX DE LA BUTTE **1.600 m**
SAINT-CHRISTOPHE
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°64

66 PRIX DU LAY LENORMAND **1.600 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000 ou gagné plusieurs courses D, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 9 février 2017 (suite)

Mercredi 1 février 2017 à 10 h 30

67 PRIX DE LA ROUTE DES GRANDS CHENES **3.200 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 3 février 9 h. 30

68 PRIX DE ROUTE DES GENETS **3.200 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°67

Forfaits :	Samedi 4 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 6 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 6 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 7 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 7 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 11 février 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 042

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3139 PRIX STAR APPEAL **2.150 m** **Vendredi 3 février 2017 à 10 h 30**
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3140 PRIX DES MIMOSAS **2.150 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. ; pour 25.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3141 PRIX DES ALPILLES **1.600 m**
(Handicap)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 6 février 9 h. 30

3142 PRIX GERMINIS **2.400 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D ni, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (à réclamer excepté), depuis le 1er mars 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. ; gagné une course F, 2 k. ; gagné une course E, 3 k.

(G.P.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 11 février 2017 (suite)

Vendredi 3 février 2017 à 10 h 30

3143 PRIX DE L'ARRIERE PAYS **1.500 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2016 inclus, (Handicap excepté) gagné une course D, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course B. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus (à réclamer et handicap de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés), reçu plusieurs allocations de 8.500 porteront 2 k. ; une allocation de 13.000, 3 k. ; une allocation de 17.000, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3144 PRIX CHARLES DU BREIL **2.400 m**
(A réclamer - Gentlemen-riders)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, au maximum pour 12.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 8.000 : 1 k.1/2 par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

Pour Gentlemen-Riders.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3145 PRIX MARILDO **2.150 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 6 février 9 h. 30

Samedi 11 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3146 PRIX PECKINPAH'S SOUL **2.150 m** **Vendredi 3 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le
1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 12.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3145

Forfaits :	Mardi 7 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mercredi 8 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mercredi 8 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Jeudi 9 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Jeudi 9 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Dimanche 12 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 043

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Vendredi 3 février 2017 à 10 h 30

3147 PRIX DE FREJUS **1.500 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. ; pour 25.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3148 PRIX DE LA CALIFORNIE **1.600 m**
(L.)

50 000

(25 000, 10 000, 7 500, 5 000, 2 500) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3149 PRIX SKY LAWYER **1.300 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2, gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe porteront 2 k.1/2, gagné une course du Groupe III, 3 k.1/2, une course du Groupe II, 4 k.1/2, une course du Groupe I, 5 k.1/2. En outre, les chevaux ayant cette année reçu une allocation de 12.000 porteront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Dimanche 12 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3150 GRAND PRIX DE LA RIVIERA COTE D'AZUR - JACQUES BOUCHARA (L.) **2.000 m** **Vendredi 3 février 2017** à 10 h 30

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, d'une Listed Race portera 2 k.; d'une course du Groupe III, 3 k.; d'une course du Groupe II, 4 k. ; d'une course du Groupe I, 5 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3151 PRIX JANINE LEFEVRE WINKFIELD (Handicap de catégorie - Cavalières) (G.) **2.000 m**

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 54 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Pour Cavalières.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 7 février 9 h. 30

3152 PRIX PAUL ANTOINE PULVENIS DE SELIGNY (Handicap divisé) (E.) **1.300 m**

Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 7 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Dimanche 12 février 2017 (suite)

Vendredi 3 février 2017 à 10 h 30

3153 PRIX DES CAGNOIS **1.300 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3152

3154 PRIX DE TUNIS KASSAR SAID **1.300 m**

(Handicap divisé)

(G.)

Troisième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3152

Forfaits :	Mercredi 8 Fevrier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Fevrier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Fevrier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Vendredi 10 Fevrier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Vendredi 10 Fevrier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Lundi 13 février 2017

ENGAGEMENTS

PORNICHET

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0147 044

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3016 PRIX DE L'ILE D'ARZ **2.100 m** **Lundi 6 février 2017 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3017 PRIX DE L'ILE AUX MOINES **2.100 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3018 PRIX D'YEU **2.400 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3019 PRIX DE GROIX **2.400 m**
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D ni, depuis le 1er mars 2016 inclus, reçu 25.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 13 février 2017 (suite)

Lundi 6 février 2017 à 10 h 30

3020 PRIX DE L'ILE DUMET **1.700 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3021 PRIX DE NOIRMOUTIER **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3022 PRIX D'HOUAT **2.100 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 7 février 9 h. 30

Lundi 13 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3023 PRIX D'HOEDIC **2.100 m** **Lundi 6 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3022

Forfaits :	Mercredi 8 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne

CHANTILLY**(Pôle National)***Début des opérations prévisionnel : 11 h 30***Lundi 6 février 2017** à 10 h 30

69 PRIX DE LA CROIX VAILLANT **1.900 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

70 PRIX DU PARC LAVERSINE **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

71 PRIX DU LAYON GASPARD **1.500 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

72 PRIX DE LA ROUTE BOURBON **1.500 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2016 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Mardi 14 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

73 PRIX DU LAY DU PRIEURE **2.700 m** **Lundi 6 février 2017 à 10 h 30**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

74 PRIX DE LASSY **1.300 m**
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 depuis le 1er avril 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

75 PRIX DE LA ROUTE D'AUMONT **1.900 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 14 février 2017 (suite)

Lundi 6 février 2017 à 10 h 30

76 PRIX DE LA ROUTE DE LA VALLEE **2.100 m**
(A réclamer)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000 ou gagné une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000 ou gagné plusieurs courses D, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 9 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Février 2017	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 045

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3263 PRIX DE LA PROVIDENCE **2.000 m**
(Inédits)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

3264 PRIX DE RANGUEIL **1.600 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 8 février 9 h. 30

3265 PRIX CHARLES FLORENCY **1.400 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k par 5.000 reçus cette année et par 10.000 reçus l'année dernière.

16 partants maximum

Mardi 14 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3266 PRIX DE VIGOULET **1.600 m** **Lundi 6 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 8 février 9 h. 30

3267 PRIX DES CATALANS **1.600 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000
(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°3266

Forfaits :	Jeudi 9 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 15 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 046

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Mardi 7 février 2017 à 10 h 30

3155 PRIX DU VAR **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le jeudi 9 février 9 h. 30

3156 PRIX DES MAURES **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3157 PRIX DE L'ESTEREL **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3158 PRIX DES CROCUS **1.600 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer

pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à

réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les poulains

ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation

de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Mercredi 15 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3159 PRIX DES JACINTHES **1.600 m** **Mardi 7 février 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Femelles)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

3160 PRIX WERNER BALTROMEI **1.300 m**
(Handicap)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 février 9 h. 30

3161 PRIX DES CAMPANULES **1.600 m**
(A réclamer)

(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3162 PRIX DU VAUCLUSE **2.000 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3155

Forfaits :	Vendredi 10 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Lundi 13 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Lundi 13 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

MONT-DE-MARSAN(1^{re} catégorie)

0536 046

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Mardi 7 février 2017 à 10 h 30

3268 PRIX D'ONESSE **2.000 m**

(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

16 partants maximum

3269 PRIX ASTROMONTE **2.400 m**

(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course E, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k par 5.000 reçus.

16 partants maximum

3270 PRIX DU MARENSIN **2.000 m**

(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

16 partants maximum

3271 PRIX DE LA GLORIEUSE **1.400 m**

(Handicap)

(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 février 9 h. 30

Mercredi 15 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3272 PRIX DE TAURIAC **2.400 m** **Mardi 7 février 2017** à 10 h 30
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné
une course B depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 56 k 1/2.
Surcharges accumulées, depuis le 1er mars de l'année dernière
inclus : 1 k. par 7.000 gagnés. En outre, les chevaux ayant,
depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une
course D porteront, 2 k.

16 partants maximum

3273 PRIX DU BOUSQUET **1.200 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 février 9 h. 30

3274 PRIX DE GELOUX **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et
au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.

Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2. Les
chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2, pour
12.000 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 1er septembre
de l'année dernière inclus reçu une allocation de 6.500 ou
gagné une course F porteront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 10 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 13 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 13 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 février 2017

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 047

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

Mercredi 8 février 2017 à 10 h 30

3163 PRIX NIMBUS **2.000 m**
(Classe 2)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné une course de Classe 1, ni gagné une course F, ni reçu une allocation de 8.000 sur un hippodrome classé en pôle national. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant portera 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3164 PRIX DE PEYROLLES **1.500 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**,
La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 février 9 h. 30

3165 PRIX DE LA CIOTAT **1.500 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°3164

Jeudi 16 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS****3166 PRIX DES ARGANIERES****2.000 m** Mercredi 8 février 2017 à 10 h 30(A réclamer)
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous poulains, entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**3167 PRIX DES BRUYERES****2.000 m**(A réclamer)
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**3168 PRIX DE SAINT-LOUP****1.500 m**(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 29.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 10 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 février 2017 (suite)

Mercredi 8 février 2017 à 10 h 30

3169 PRIX DE CASTELLANE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°3168

Forfaits :	Samedi 11 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 17 février 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

77 PRIX DU CASTEL **1.800 m** **Jeudi 9 février 2017** à 10 h 30
(Classe 1)

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 17 août 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 17 août 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 17 novembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

78 PRIX DU CROCHET DE COYE **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

79 PRIX DE LA FONTAINE D'ORRY **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le samedi 11 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 17 février 2017 (suite)

Jedi 9 février 2017 à 10 h 30

80 PRIX DE LA FONTAINE **1.900 m**
SAINT-GERVAIS
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°79

81 PRIX DE SEUGY **1.600 m**
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 depuis le 1er avril 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

82 PRIX DE CHAUVRY **2.100 m**
(Jockeys et Jeunes Jockeys)
(D.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, ni reçu 25.000 en victoires et places et n'ayant depuis le 1er septembre 2016 inclus, pas gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 6.000 depuis le 1er avril 2016 inclus.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Vendredi 17 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

83 PRIX DU CHEMIN DE PARIS **1.600 m** **Judi 9 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap seront +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 février 9 h. 30

84 PRIX DU CHEMIN ROYAL **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°83

Forfaits :	Lundi 13 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 14 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 14 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 15 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 15 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 18 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 049

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 10 février 2017 à 10 h 30

3170 PRIX D'ANTIBES **2.400 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le lundi 13 février 9 h. 30

3171 PRIX DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO **1.300 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 18 août 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 18 août 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 18 novembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3172 PRIX SAONNOIS **1.600 m**
(L.)
(All Weather Championships)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; gagné une course de Groupe ou plusieurs Listed Races, 4 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Le gagnant sera automatiquement qualifié (engagement gratuit) dans le Mile All Weather Championships le 14 avril 2017 à Lingfield (PSF).

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum



Samedi 18 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3173 PRIX DES BOUCHES DU LOUP **2.150 m** **Vendredi 10 février 2017** à 10 h 30
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 35 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées en victoires et places depuis le 1er juin 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(G.P.) 18 partants maximum

3174 PRIX DE LA CROIX DES GARDES **2.500 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 29 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées en victoires et places depuis le 1er juin 2016 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(G.P.) 16 partants maximum

3175 PRIX DES GLYCINES **1.300 m**
(A réclamer)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3176 PRIX DES CHEVREFEUILLES **1.600 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 8.000, au maximum pour 10.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 8.000 : 1 k.1/2. par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 18 février 2017 (suite)

Vendredi 10 février 2017 à 10 h 30

3177 PRIX DE JUAN LES PINS **2.400 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3170

Forfaits :	Mardi 14 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mercredi 15 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mercredi 15 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Jeudi 16 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Jeudi 16 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Dimanche 19 février 2017

ENGAGEMENTS

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

0713 050

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

3285 PRIX COLONEL MARTIN **1.800 m** **Vendredi 10 février 2017 à 10 h 30**
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3286 PRIX PRESIDENT BOURJAILLAT **2.400 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28 pour les 4 ans, + 29,5 pour les 5 ans et plus.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 février 9 h. 30

3287 PRIX PRESIDENT MARGE **2.400 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°3286

Forfaits :	Mercredi 15 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 20 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

semi-nocturne

0604 051

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 13 février 2017 à 10 h 30

3178 PRIX DU FORT VAUBAN **1.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3179 PRIX DU FORT CARRE **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3180 PRIX DE LONGCHAMP **2.150 m**
(Handicap)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 février 9 h. 30

3181 PRIX DES BOUGAINVILLIERS **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains, entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Lundi 20 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3182 PRIX DE CARPENTRAS **2.000 m** **Lundi 13 février 2017 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 février 9 h. 30

3183 PRIX DE CAVAILLON **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3182

3184 PRIX DE SAINT-TROPEZ **2.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 20 février 2017 (suite)

Lundi 13 février 2017 à 10 h 30

3185 PRIX DES ISSAMBRES **2.500 m**

(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3184

Forfaits :	Mercredi 15 Fevrier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Fevrier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Fevrier 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Vendredi 17 Fevrier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Vendredi 17 Fevrier 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Mardi 21 février 2017

ENGAGEMENTS

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

semi-nocturne

0713 052

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3288 PRIX CRIS KRAFT **1.800 m** **Lundi 13 février 2017 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3289 PRIX DE PAMPERODINE **1.800 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3290 PRIX ROBERT CHRISTOPHE **1.800 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à

réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux

mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2, pour

16.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de

plusieurs courses, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3291 PRIX DE MOULINS **2.150 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à

réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux

mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux

ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu

une allocation de 6.500 porteront 2 k., plusieurs allocations

de 6.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 21 février 2017 (suite)

Lundi 13 février 2017 à 10 h 30

3292 PRIX DE CHARBONNIERES **2.400 m**
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3293 PRIX DE CHATILLON **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 15 février 9 h. 30

3294 PRIX DE THOISSEY **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3293

Forfaits :	Jeudi 16 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 21 février 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

BORDEAUX

(Pôle National)

0581 331

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3275 PRIX JOSEPH BIANCONI **1.600 m** **Lundi 13 février 2017 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3276 PRIX PHILIPPE GENET **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3277 PRIX DE MERIGNAC **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 15 février 9 h. 30

3278 PRIX DU CAPEYRON **1.900 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3277

ENGAGEMENTS

Mardi 21 février 2017 (suite)

Lundi 13 février 2017 à 10 h 30

3279 PRIX DU BASSIN D'ARCACHON **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2,
pour 12.000 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 1er
septembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de
6.500 ou gagné une course F porteront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Judi 16 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 22 février 2017

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 053

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

3186 PRIX DE SAINTE-MAXIME **1.600 m** **Mardi 14 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le jeudi 16 février 9 h. 30

3187 PRIX DE PORQUEROLLES **1.500 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 22 août 2016 inclus, gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 22 août 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 22 novembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k.1/2.

(G.P.) 18 partants maximum

3188 PRIX DU LAUTIN **1.300 m**
(Maiden)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3189 PRIX DES GENEVRIERS **2.000 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F, porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 22 février 2017 (suite)

Mardi 14 février 2017 à 10 h 30

3190 PRIX DES MYRTES **2.000 m**
(A réclamer - Femelles)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou plusieurs courses F, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3191 GRAND PRIX DE PASSAU **2.400 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 16 février 9 h. 30

3192 PRIX DE FONTVIEILLE **2.000 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 16 février 9 h. 30

Mercredi 22 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3193 PRIX DE SAINT-RAPHAEL **1.600 m** **Mardi 14 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3186

Forfaits :	Vendredi 17 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Samedi 18 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Samedi 18 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Lundi 20 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Lundi 20 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Jeudi 23 février 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 15 février 2017 à 10 h 30

- 85** PRIX DELMONTE **1.900 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)
25 000
 (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
 Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
- 86** PRIX MADRINE **1.900 m**
 (Femelles)
 (Maiden)
25 000
 (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
 Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
 Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
- 87** PRIX DE LA ROUTE DU DEBAT **1.300 m**
 (Handicap)
 (E.)
20 000
 (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.
La référence applicable dans ce handicap sera + 25.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 17 février 9 h. 30
- 88** PRIX DE LA ROUTE DE FLEURINES **1.600 m**
 (A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
 (G.)
15 000
 (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**
 Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.
Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Jeudi 23 février 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

89 PRIX DE BRUYERE SUR OISE **1.400 m** **Mercredi 15 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 17 février 9 h. 30

90 PRIX DE NOISY SUR OISE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°89

91 PRIX DE LA ROUTE NEUVE DES
SABLONS **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 17 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 23 février 2017 (suite)

Mercredi 15 février 2017 à 10 h 30

92 PRIX DE LA ROUTE DU BLANC **1.900 m**
FOSSE
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°91

Forfaits :	Samedi 18 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 20 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 20 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 21 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 21 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 24 février 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

93 PRIX DES TROIS CLAIRIERES **1.300 m** **Jedi 16 février 2017** à 10 h 30
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

94 PRIX DU BOIS DE PRECY **1.800 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 ou gagné une course E porteront 2 k; plusieurs allocations de 10.000 ou plusieurs courses E, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

95 PRIX DE LA ROUTE DE CONDE **2.100 m**
(Femmes-Jockeys)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2016 inclus : 1 k. par 4.000 reçus en victoires et places.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 24 février 2017 (suite)

Judi 16 février 2017 à 10 h 30

96 PRIX DE LA ROUTE TOMBRAY **1.600 m**
(Handicap)
(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 18 février 9 h. 30

97 PRIX DE SAINT-MARTIN DU TERTRE **2.700 m**
(Handicap)
(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 18 février 9 h. 30

98 PRIX DE L'ILE MOLTON **1.900 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500 ou plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné 20 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Vendredi 24 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

99 PRIX DE JAGNY SOUS BOIS **2.700 m** **Jedi 16 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 février 9 h. 30

100 PRIX DE VILLAINES-SOUS-BOIS **2.700 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°99

Forfaits :	Lundi 20 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 21 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 21 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 22 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 22 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 25 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

0604 056

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 17 février 2017 à 10 h 30

3194 PRIX CELEBRITY MILE **1.600 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le lundi 20 février 9 h. 30

3195 PRIX POLICEMAN **2.000 m**
(Classe 1)

44 000

(22 000, 8 800, 6 600, 4 400, 2 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses de Classe 1, 2 k.1/2 ; d'une Listed Race, 3 k.1/2.

FRANCE GALOP offrira au propriétaire du cheval gagnant du Prix Policeman l'engagement au Prix du Jockey Club, soit le versement à la Poule des courses de Groupe de 2.640 euros.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3196 GRAND PRIX DU **2.500 m**
DEPARTEMENT 06 -
DEFI DU GALOP 2017
(L.)

75 000

(37 500, 15 000, 11 250, 7 500, 3 750) - dont France Galop : 66 000

1ère ETAPE DU DEFI DU GALOP 2017

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné plusieurs Listed Races porteront 2 k., gagné une course du Groupe III, 3 k. ; gagné une course du Groupe II, 4 k. ; gagné une course du Groupe I, 5 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 2.700 à l'engagement supplémentaire.

La course sera précédée d'un défilé.

(G.P.) 18 partants maximum

Samedi 25 février 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3197 PRIX UN ENFANT PAR LA MAIN **2.400 m** **Vendredi 17 février 2017** à 10 h 30
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.
Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

3198 PRIX DU GALIBIER **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 20 février 9 h. 30

3199 PRIX DU LAUTARET **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°3198

3200 PRIX DU CHEIRON **3.200 m**
(Handicap)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 20 février 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 25 février 2017 (suite)

Vendredi 17 février 2017 à 10 h 30

3201 PRIX JACQUES GELIOT **1.600 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant
couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°3194

Forfaits :	Mardi 21 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Mercredi 22 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Mercredi 22 Février 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Jeudi 23 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Jeudi 23 Février 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer

Dimanche 26 février 2017

ENGAGEMENTS

ANGERS

(Pôle National)

0201 057

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

3024 PRIX DES PELTRAIS
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

3.000 m Vendredi 17 février 2017 à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 65 k.**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. Les chevaux n'ayant pas reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2, ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

DEPART AUX ELASTIQUES

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 22 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Fevrier 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Fevrier 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 27 février 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

organisé par la Société Hippique de Marseille

0604 058

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Lundi 20 février 2017 à 10 h 30

3202 PRIX DE MARSEILLE BORELY **2.150 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.

(G.P.)

Publication des poids, le mardi 21 février 9 h. 30

3203 PRIX DE CARRO **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3204 PRIX DE CARRY **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

3205 PRIX DE CALAS-CABRIES **1.600 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 février 9 h. 30

Lundi 27 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3206 PRIX DE MARSEILLE VIVAUX **2.150 m** **Lundi 20 février 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000
(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.
(G.P.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3202

3207 PRIX DE LYON PARILLY **2.150 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.
(G.P.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3202

3208 PRIX DE LYON LA SOIE **2.150 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Quatrième épreuve

14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er août 2016 inclus.
(G.P.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°3202

Forfaits :	Mercredi 22 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 23 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 23 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 27 février 2017 (suite)

MONT-DE-MARSAN

(1^{re} catégorie)

0536 058

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 20 février 2017 à 10 h 30

3280 PRIX DES LANDES **2.000 m**

(Classe 2)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné une course de Classe 1, ni gagné une course F, ni reçu une allocation de 8.000 sur un hippodrome classé en pôle national. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant portera 2 k.

16 partants maximum

3281 PRIX DE L'ESTRIGON **2.400 m**

(Handicap)

(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 février 9 h. 30

3282 PRIX DE LA BASTIDE **2.400 m**

(Handicap divisé)

(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 février 9 h. 30

3283 PRIX DE SAINT-JUSTIN **2.400 m**

(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°3282

Lundi 27 février 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3284 PRIX JACQUES ET XAVIER DE WATRIGANT
(Anglo-arabes)
(E.)

2.400 m **Lundi 20 février 2017** à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, nés et élevés en France, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant au moins 12,50 % de sang arabe et n'ayant pas reçu une allocation de 10.000. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k par 4.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,50 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 22 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Février 2017	10 h 30 Boulogne

